

Association Immobilière.

Une assemblée spéciale de l'association immobilière a eu lieu mardi soir le 22 courant.

Etaient présents : l'hon. J. G. Laviolette, président, au fauteuil ; MM. Joël Leduc, A. Levesque, I. St-Amour, Benjamin Lortie, Chas. Drapeau, Jos. Lauzon, F. X. Lalonde, Honoré Riendeau, Jos. Paquette, J. L. Coutlée, Hercule Dupré, O. Amyot, G. Constantineau, F. X. Bessette, T. Robert, D. C. Brosseau, John Barry, Owen Hart, A. Lapalme, F. Brazeau, John Millen, Lucien Huot, Geo. Renault, Guillaume Boivin, L. J. Gravel, Benjamin Frigon, etc.

Le procès verbal de l'assemblée précédente est lu et adopté.

Puis M. Coutlée propose, secondé par M. St-Amour, que le règlement No 6 soit suspendu pour le moment et que les personnes dont les noms ont été proposés à la dernière assemblée soient admis aujourd'hui, soit au scrutin soit sur motion.

Adopté à l'unanimité.

En conséquence, M. le président consulte l'assemblée sur l'élection de ces nouveaux membres qui sont élus à l'unanimité. Ce sont :

MM. Wm. Strachan, fabricant de savon, 92 rue Mackay ; James Strachan, boulanger, 142 rue des Allemands ; Henry Millen, 72 rue Du-rocher ; Malcolm Thompson, secrétaire de la Edwardsburg Starch Co. 93 rue Ste Famille ; Joseph Mailoux 859 rue Mignonne, Thomas Fraser, marchand commissionnaire, 74 rue Mance ; Irwin Harris, marchand de fruits en gros, 18 rue Prince-Arthur ; John T. McBride, marchand de fruits en gros, 921 rue Dorchester, W. H. Kerfut 363 rue St Dominique ; Frs Martineau, M. P. P. marchands de ferronneries, 1385 rue Ste Catherine ; Dr Jos. Gagnon, 201 rue maisonneuve ; Hector Lamontagne, marchand de cuir, 397 St Hubert ; Jérémie Le-fevre ; L. C. Gravel, négociant, 106 St Denis ; Onésime Ricard épici-er, 1001 rue Ontario ; L. J. O. Beauchemin, libraire 391 rue Sherbrooke ; Arthur Prévost, 249 rue Lamontagne ; Stanislas D. Vallières, épici-er, 319 rue St Antoine ; A. D. Porcheron, manufacturier, 26 rue Mance.

Avis est donné de la proposition pour admission à la prochaine assemblée des Messieurs dont les noms suivent :

Michael Stewart, 304 $\frac{1}{2}$ rue St-Antoine ; L. J. A. Surveyer, marchand de ferronnerie, 6 rue St-Laurent ; Honoré Riendeau, 799 rue St-Jacques ; Wm Eward, 100 rue Mackay ; W. F. Lighthall, 998 rue Dorchester ; Léandre Bélanger, 116 Visitation ; J. A. Vaillancourt, 90 rue Mance ; Gédéon Constantineau, 402 St-Antoine ; Théophile Robert, père, 125 Ste-Catherine ; D. C. Brosseau ; 364 Lagauchetière ; Arthur Caron, 730 Sanguinet ; L. E. Beauchamp, 265 Sherbrooke ; M. Cuddihy, 28 Cadieux ; Joseph Comte, 91 $\frac{1}{2}$ St George ; George H. Mathews, 871 Dorchester ; I. C. O'Brien, 231 St-Laurent ; Oct. Bernier, 1596 Notre-

Dame ; R. Lemieux, 1733 Ste-Catherine ; Jos. Côté, 140 Champlain ; C. Lemay, 8 Dufaux ; Alph. Champagne, 313 St-Hubert ; O. Giroux, 1306 Ontario ; Jos. Trudel, 167 St-Christophe.

Sur proposition de M. Coutlée, secondé par M. Bessette, le règlement numéro 6 est suspendu pour recevoir les propositions pour admission qui précèdent, de manière à ce que les élections puissent se faire à la première assemblée d'avril.

Le secrétaire fait alors rapport que le bureau de direction a discuté de nouveau les propositions relatives aux expropriations, déjà prises en considération à l'assemblée précédente ; qu'il les a amendées et étendues, et il donne lecture du texte définitivement adopté.

Les propositions ayant été discutées dans leur ensemble, sont ensuite prises et discutées séparément.

La première proposition (ou clause 1) est adoptée, sur motion de M. Henry Millen, secondé par M. John Barry, sans amendement.

La seconde proposition (ou clause 2) est également adoptée sans amendement avec les mêmes proposeurs et secondeurs.

Un amendement à cette clause, proposé par M. F. X. Bessette, est retiré, pour être soumis à M. Gustave Lamothe, l'avocat de l'Association.

La troisième proposition (ou clause 3) est adoptée avec des amendements ; les clauses 4 et 5 sont adoptées sans amendement, toujours sur la proposition de M. Millen secondé par M. Barry.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une proposition concernant la représentation des propriétaires au Conseil de Ville et la qualification des Echevins et du Maire :

M. Paquette propose, secondé par M. Frigon, que cette proposition soit adoptée.

L'amendement est rejeté sur division et la motion principale est ensuite adoptée à l'unanimité.

Un projet de bill pour amender le code de procédure civil, dans le but de rendre aux propriétaires les garanties qu'ils avaient autrefois sur les meubles des locataires, projet préparé par M. Lamothe, est ensuite soumis à l'assemblée.

ÇA ET LÀ

Dans la Colombie Anglaise les banques prennent un escompte de 5 p. c. sur l'argent américain.

On dit que le gouvernement fédéral doit proposer un projet de loi pour se faire autoriser à prendre l'administration des télégraphes et à exproprier les propriétaires actuels en leur payant une indemnité raisonnable.

Le parlement fédéral, dans sa session actuelle va, dit-on, discuter un projet de loi de faillites.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société Alain et Catelli, manufacturiers de cartes et carton, Montréal, composée de Théophile Alain et Pierre Catelli, a été dissoute le 14 février 1892.

La société, "Ouimet et Labelle," maçons, Montréal, composée de Louis Ouimet, et Félix Labelle, a été dissoute le 14 mars 1892.

La raison sociale H. Castle et Cie ; composée de Dame Mary Susan Davis épouse de H. Castle, a été discontinuée, le 14 de mars 1892.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Alain et Catelli," manufacturiers de cartes et carton, Montréal ; Théophile Alain et Pierre Catelli, pour deux ans à partir du 14 février 1892.

"Garand Terroux et Cie," banquiers et courtiers, Montréal ; Ubalde Garand et Tancrède David Terroux ; depuis le 12 mars 1892.

"Francis Hyde et Co." importateurs d'articles en terre cuite, tuyaux en fonte, ciment etc. Montréal. Peter Lyall et Francis Hyde. Depuis le 1er. février 1892.

"Ouimet Labelle et Cie." maçons, Montréal. Louis Ouimet, Félix Labelle et Alfred Labelle. Depuis le 1er. février 1892.

"Vézina et Gélinas" forgerons et voituriers, Montréal. Augustin Vézina et Thomas Philippe Gélinas. Depuis le 20 janvier 1892.

"Guimond et Brosseau" collecteurs experts, agents d'assurance etc. Montréal. Joseph Guillaume Guimond et Henri H. Brosseau. Depuis le 1er. Janvier 1892.

"Dominion Manufacturing Company" meubles etc. Montréal. Adélaïde Amyot et Crésaldie Amyot épouse de Ludger Séguin. Depuis le 22 mars 1892.

"Boisseau frères" nouveautés, Montréal. Louis Herménégilde Boisseau et Louis Horace Boisseau. Depuis le 12 mars 1892.

"Biffin et O'Shaughnessy" meubl-ers et bourreurs, Montréal. William Biffin et Samuel O'Shaughnessy, à partir du 1er. Avril 1892.

"Bigaouette Frère" produits et provisions, Montréal. Félix Bigaouette et Aurélien Bigaouette. Depuis le 18 mars 1892.

"C. Lassonde et Cie." bouchers, Montréal. Charles Lassondé et Albert Gravel. Depuis le 4 Janvier 1892.

RAISONS SOCIALES

"Boucher et Cie" chaussures, Montréal. Azarie Pierre Boucher, seul, depuis le 12 mars 1892.

"F. Shipton & Company" nouveautés, Montréal, David McKay, seul, depuis le 10 mars 1892.

"E. Lepage et Cie" nouveautés Montréal : Edmond Lepage, seul depuis le 15 mars 1892.

"C. A. Martin et Co" manufacturiers, Montréal, Charles A. Martin, seul, depuis le 17 mars 1892.

"Narcisse Beaudry et fils horlogerie, et bijouterie, Montréal ; Narcisse Beaudry, seul, depuis le 19 mars 1892.

"Narcisse Beaudry et fils" horlogerie et bijouterie, Montréal, Louis Rodolphe Beaudry, seul, à partir du 19 mars 1892.

"Lafleur et Co" boucherie etc. Montréal. Joséphine Martineau, épouse de Michel Adolphe Lafleur, seule, depuis le 19 mars 1892.

"Hoc, Mann et Co." Montréal, Frédéric D. Lawrence, seul, depuis le 18 mars 1892.

DEMANDE DE SEP. DE BIENS

Coroline Adélaïde Crowhurst épouse de Edouard Charles Dumaresq, marchand de Montréal.

Dame Rosalie Lépine épouse de M. Edmond Mousseau, hôtelier de Montréal.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de "The Herald Company" en commandite ; premier dividende payable à partir du 4 avril. Wm H. Whyte, liquidateur.

Dans l'affaire de Richard Giguère premier et dernier dividende payable à partir du 4 avril. Naz. Lambert curateur,

Dans l'affaire de F. R. Cole, de Montréal ; deuxième dividende payable à partir du 20 mars 1892. Joseph R. Fair, curateur.

Dans l'affaire de Hua Richardson et Cie de Montréal ; premier et dernier dividende payable à partir du 4 avril. W. Alex Champbell, curateur.

Dans l'affaire de T. Slayton, de Montréal ; premier et dernier dividende payable à partir du 4 avril. W. Alex Campbell, curateur.

CURATEURS

M. W. J. Simpson, de Lachute, a été nommé curateur à la faillite de Peter Campbell, de Lachute.

M. W. J. Simpson, a été nommé curateur à la faillite de James Fish, de Lachute.

M. J. Morin, a été nommé curateur à la faillite de M. Alexis Bouvier, de St-Barnabé.

MM. J. P. Royer et R. R. Bourrage, ont été nommés curateurs à la faillite de Lewis A. Young, de Stantead.

CURATEURS

M. Chas. Desmarteau, a été nommé curateur à la faillite de M. Geo. C. Devault, de Montréal.

M. Jonathan Shepherd, a été nommé curateur à la faillite de Roberge et Shepherd, de Montréal.

FAILLITES

Metapédia.—M. Joseph Poirier, magasin général, a fait cession de ses biens.

St Jean Port Folie.—M. Joseph Pelletier, magasin général, a fait cession de ses biens.

Stantead.—Lewis A. Young, poêles et ferronneries, a fait cession de ses biens.

FAILLITES

Montréal.—Dame Julie Brais. (D. N. Germain et Cie.) ferronnerie etc., a reçu une demande de cession.

M. L. O. Grothé. (L. O. Grothé et Cie.) fabricant de cigares, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$97,000. Assemblée des créanciers le 30 mars.

M. Louis Veronneau, entrepreneur, a reçu une demande de cession.

The Montreal Cigar Association, a fait cession entre les mains de M. Chas. Desmarteau.

Passif direct, \$10,000 ; indirect, \$15,000.

MM. Gagnon, Arnoldi et Cie. nouveautés, ont convoqué une assemblée de leurs créanciers.

St-Narcisse.—H. Dessureau et Cie. magasin général, ont fait cession de leurs biens.

Coaticook.—M. P. E. Roy, magasin général, a fait cession de ses biens.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria.
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore ;
Quand elle devint plus grande, elle disait : Je l'adore ;
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.